



LEGENDE

■ secteur au sein duquel les clôtures sont soumises à déclaration
(les clôtures agricoles et forestières ne sont pas concernées)

DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE

DECLARATION DES CLOTURES

Commune de
CHEMILLE-SUR-DEME

Réalisation

 11 rue du Poirier
 37400 CHEMILLE
 Tél. : 02 47 95 57 96
 Fax : 02 47 95 97 16

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal
en date du
soumis en déclaration des clôtures.
Le Maire,

Echelle
1 / 2 000 e

Déclaration des clôtures